



Le 15 septembre 2017

Destinataires : Représentants de la Grande loge, représentants spéciaux, vérificateurs de la Grande loge, recruteurs, agents d'affaires, présidents généraux de lignes aériennes et de chemins de fer, secrétaires-trésoriers de district, secrétaires archivistes de sections locales, conseils d'État et provinciaux et représentants territoriaux des services éducatifs et des communications, dirigeants de division TCU Carmen, représentants nationaux, représentants nationaux adjoints et dirigeants de section locale

Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est avec un enthousiasme renouvelé que nous entreprenons une nouvelle année du concours de bourses d'études de l'AIM. Vous trouverez ci-inclus l'annonce du concours de bourses d'études 2018 qui explique les règlements applicables aux membres de l'AIM et à leurs enfants. Dans l'optique d'informer les membres des occasions qui se présentent à eux-mêmes et à leurs enfants, les dirigeants de district et de section locale sont incités à lire attentivement et à discuter la brochure. Veuillez noter que nous offrons dorénavant une bourse d'études professionnelles/techniques d'une durée de deux ans à la fois aux membres et à leurs enfants. De plus, lors du congrès de la Grande loge de 2004, les délégués avaient voté à l'unanimité de nommer une bourse en hommage de Roman A. Mayfield, qui a été membre du district 751 pendant 55 ans. Cette bourse sera remise à la personne la plus représentative de l'esprit du bénévolat et ayant de solides états de service communautaire, puisque c'était ce que personnifiait le confrère Mayfield.

Tout en vous informant du concours, j'ai cru important de vous mettre à jour sur la situation financière de notre programme de bourses.

Depuis sa création en 1960, le concours de bourses ne cesse de prendre de l'ampleur. Nos ressources financières étaient déjà solides au début et nous avons réussi à remettre jusqu'à 30 bourses annuellement. L'année dernière (2016-2017), nous avons reçu 270 demandes de bourses. La levée de fonds organisée en janvier a été couronnée de succès et nous a permis de remettre 16 bourses d'une valeur totalisant 64 000 \$. Moyennant l'appui des districts et des sections locales, nous maintiendrons ce programme et – nous l'espérons – trouverons des sources de financement qui nous permettront de le poursuivre et de remettre de nombreuses autres bourses au cours des prochaines années.

Par voie de résolution adoptée au congrès, les délégués ont décidé de fixer à 0,50 \$ par membre par année le montant de la contribution volontaire pour financer le programme de bourses. **Si votre district ou section locale n'a pas adopté cette résolution ou n'a pas contribué financièrement au programme cette année, je vous prie d'y apporter votre**

attention lors de votre prochaine assemblée. Le chèque doit être libellé à l'ordre de « IAM Scholarship Program ». Dans votre envoi, assurez-vous de préciser que c'est à l'attention du service de la comptabilité.

Afin d'être à jour avec les temps actuels, notre programme de bourses d'études sera maintenant accessible à partir du web. Nous annoncerons les gagnants des bourses d'études dans le IEmail de l'AIMTA ainsi que sur le site internet www.goiam.org sous le Département des bourses d'études de l'AIMTA. Les gagnants des bourses d'études de 2017 ont été annoncés dans le IEmail du 20 juillet 2017. Pour la troisième année, vous pourrez télécharger et imprimer les 3 différentes demandes de bourses en ligne :

- Un enfant d'un membre ou d'un tuteur légal demandant une bourse collégiale;
- Un enfant d'un membre ou d'un tuteur légal demandant une bourse professionnelle/technique;
- Un membre de l'AIM demandant une bourse collégiale

Sur le site internet www.goiam.org :

<http://www.goiam.org/index.php/headquarters/departments/scholarship> , par la poste, ou simplement en communiquant avec le département du programme des bourses d'études de l'AIMTA au (301) 967-4708 pour un formulaire d'inscription. Des demandes d'inscription ont aussi été postées aux Districts et sections locales.

Bien que l'information soit disponible en ligne et envoyée par IMAIL, nous comptons sur vous pour que vous l'affichiez sur vos babillards, en parler lors de vos assemblées syndicales et demander à tous vos délégués d'en parler à leurs consœurs et confrères de travail. Votre coopération est très importante si nous voulons éviter que des membres soient déçus de ne pas avoir été informés à temps du concours de bourses d'études.

Si vous avez des questions au sujet du Programme de bourses d'études ou de notre nouveau processus de demande, s'il vous plaît communiquer avec notre département de bourses d'études, 301-967-4708.

En toute fraternité,



Robert Martinez Jr.
PRÉSIDENT INTERNATIONAL